

Recrutement d'un prestataire spécialiste en mécanique automobile

Termes de références

Juillet 2025

1- Contexte

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) est une institution intergouvernementale spécialisée dans le domaine de la propriété intellectuelle qui compte à ce jour dix-sept Etats membres répartis entre l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale et l'océan Indien.

L'OAPI a pour mission :

- la délivrance des titres de propriété industrielle ;
- la contribution à la promotion de la protection de la propriété littéraire et artistique ;
- la mise à disposition de la documentation et la diffusion de l'information ;
- la formation en propriété intellectuelle ;
- la participation au développement économique des Etats membres.

Les principales caractéristiques du système OAPI dont le siège se trouve à Yaoundé au Cameroun sont :

- un Office de propriété industrielle commun à tous les Etats membres ;
- une législation unique applicable en matière de propriété intellectuelle dans les dix-sept (17) Etats membres : l'Accord de Bangui et de ses annexes ;
- la centralisation de toutes les procédures de délivrance de sept (7) titres de propriété industrielle : les brevets, les modèles d'utilité, les marques de produits ou de services, les dessins et modèles industriels, les noms commerciaux, les obtentions végétales et les indications géographiques.

Pour le meilleur suivi de ses véhicules et le maintien en bon état de son parc automobile, l'OAPI recrute un prestataire spécialisé et qualifié en mécanique automobile.

2- Objectif globale de la consultation

L'objectif de cette consultation est de recruter un spécialiste en mécanique automobile réputé, expérimenté et qualifié pouvant fournir des services complets de réparation et d'entretien efficaces des véhicules de l'OAPI.

3- Objectifs spécifiques de la consultation

- Optimiser et rendre plus efficace la gestion de la flotte de véhicules de l'OAPI ;
- Réaliser les opérations d'entretien, de réparation, de révision et de contrôle périodique sur les véhicules y compris la climatisation ;
- Réaliser un diagnostic de premier niveau notamment les systèmes mécaniques ;
- Effectuer les opérations de remplacement ou de remise en conformité dans le respect des procédures ;
- Réduire les coûts liés aux réparations majeures des véhicules en anticipant par des préventions ;
- Gérer la maintenance préventive du parc automobiles ;
- Garantir la longévité des véhicules selon les recommandations du fabricant ;
- Réviser l'état physique et mécanique des véhicules ;

• Accompagner, conseiller, renforcer la capacité du staff en gestion du parc automobile et répondre aux questions liées aux véhicules.

4- Activités principales

En étroite collaboration avec le Service des Approvisionnements et de la Logistique et le Service de la Gestion du Patrimoine, le prestataire devra :

- Faire le diagnostic de chaque véhicule du Pool et de fonction du personnel hors catégorie ;
- Présenter les réparations à effectuer ;
- Exécuter les opérations de remise en état (amortisseurs, pneus, disques et plaquettes de freins, batteries, filtres);
- Procéder au contrôle antipollution, de l'huile (vidange);
- Estimer les coûts de réparation et d'entretien pour chaque véhicule sur un an ;
- Produire des recommandations pour mettre à niveau les véhicules ;
- Procéder aux réparations mineures des véhicules ;
- Faire un calendrier des entretiens périodiques sur l'année ;
- Mettre à jour l'historique des réparations/entretiens des véhicules ;
- Réviser la politique des entretiens préventifs et curatifs des véhicules.

5- Résultats attendus

- Le parc automobile est évalué et mis à niveau ;
- Le service d'entretien des véhicules est planifié à l'avance à partir d'un calendrier préétabli ;
- La prévention des pannes est faite à travers les mesures et dispositions mises en place dans l'application ponctuelle des services d'entretien et de d'inspection ;
- Les recommandations sont faites pour le suivi de réparation de tous les véhicules ;
- L'historique d'intervention sur les véhicules est à jour ;
- La capacité du staff est renforcée en ce qui concerne la gestion de flotte.

6- Profil du prestataire (qualification, formations, connaissances, compétences et habiletés requises)

- Diplômé de mécanique-auto ou disposer de mécaniciens diplômés en mécaniqueauto;
- Avoir une bonne connaissance en mécanique et/ou électricité ;
- Connaissance des logiciels bureautique Word, Excel et PowerPoint ;
- Être détenteur d'un permis de conduire automobile, camion et moto ;
- Maîtrise des outils de diagnostic ;
- Capacité d'adaptation aux nouveaux véhicules ;
- Connaissance et capacité de manipulation de tous les nouveaux équipements roulants ;
- Disposer d'un fonds de roulement lui permettant de procéder aux entretiens mineurs ;

- Rigueur, méthode et précision ;
- Habilité manuelle et rapidité dans le travail ;
- Excellente capacité de communication (parlée et écrite) en français et/ou en anglais.

7- Outils de travail

Le prestataire doit disposer d'un garage automobile répondant aux normes en la matière. Notamment :

- Équipements de protection individuelle et collective ;
- Outillage traditionnel d'un garage automobile ;
- Pont élévateur :
- Équilibreur électronique ;
- Compresseur
- Appareil de réglage ;
- Bancs électroniques.

8- Dossier de soumission

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre un dossier de candidature, à l'adresse ci-après :

OAPI, Place de la Préfecture, B.P. 887 – Yaoundé – CAMEROUN ; Tél. (237) 222 20 57 00, ou par courrier électronique à ccm@oapi.int

Le dossier de soumission doit inclure :

- Une lettre de soumission
- Un CV mis à jour ;
- Une liste de référence de trois (3) clients potentiels, à qui le prestataire a déjà pourvu un service / consultation similaire ;
- Un agenda des activités qui auront lieu;
- Une proposition financière.

La Direction Générale de l'OAPI